

persuaderait que, soit par des aumônes, soit par des actes de piété chrétienne et de la plus héroïque vertu, il peut apaiser le Ciel, sans avoir restitué le bien qui ne lui appartient pas, se ferait illusion à lui-même; et quand nous nous réunirions tous pour tranquilliser sa conscience, nous ne ferions que l'endormir dans une fausse paix, et lui inspirer une sécurité trompeuse. Combien de fois cependant a-t-on osé dire que le ministre des autels ne faisait qu'endormir le pécheur dans ses habitudes d'iniquité, par la certitude d'en obtenir bientôt la rémission! et l'on a été jusqu'à nous accuser même d'absoudre d'avance les pécheurs des fautes qu'ils se proposaient de commettre. La réponse à toutes ces calomnies, mes Frères, la voici. Les péchés, dans l'Eglise catholique, ne se pardonnent qu'à celui qui y renonce, qui s'en repent et qui les répare. Tant que vous êtes détenteur du bien d'autrui (je suppose toujours qu'on n'a aucun titre légitime) vous renouvelez votre larcin, votre injustice; et l'injustice ne cessera que quand chacun possèdera ce qui est à lui. Il en est de même du tort fait à la réputation

de vos frères: vous l'avez déchirée par la calomnie; Dieu ne veut pas vous pardonner, jusqu'à ce que vous lui ayez rendu cette réputation que vous vous êtes efforcé de lui ravir; Dieu ne veut pas et, j'ose le dire, Dieu ne peut pas vous pardonner; et vous ne devez pas vous étonner de cette expression, parce que Dieu ne peut pas faire ce qui est injuste. Les réparations, il faut donc les faire. Que si du haut de cette chaire nous vous annonçons une autre doctrine, vous ne nous croiriez pas, et, en vous réjouissant peut-être d'avoir trouvé un moment de fausse paix en nous entendant, vous retrouveriez, quelques moments après, tout le trouble de votre conscience et tous vos remords. Ainsi il faut se soumettre aux peines réparatoires.

Je dis, en second lieu, qu'il faut se soumettre aux peines médicinales. Oh! que ceci est important! oh! que je voudrais non-seulement vous persuader tous en ce moment, mais encore faire entrer dans le fond de vos cœurs une résolution forte et généreuse, courageuse et efficace, de ne rejeter jamais aucun de ces remèdes sacrés et

salutaires que vous offrent les ministres de la Pénitence !

Votre âme est malade, elle est morte par le péché, il s'agit de la guérir ; il faut pour cela des remèdes, il en faut surtout pour la garantir des rechutes. Il n'y a rien de plus insensé que le langage que nous tiennent ordinairement les pécheurs dans le monde, et nulle expérience ne les peut désabuser. « Vous savez bien, puis-je dire à l'un d'entre eux, quelle a été jusqu'à présent votre vie ( je suppose un homme qui ait la foi, mais qui vive au milieu de la licence du siècle ) ; vous savez bien que vos jours, vos mois, vos années sont marqués par des chutes continuelles. Quelle en est la cause ? vous ne l'ignorez pas : ce sont les plaisirs que vous vous permettez, qui n'ont rien, ce semble, de directement défendu au premier aspect et en eux-mêmes, mais qui vous conduisent à ces désordres où vous êtes toujours entraîné ; ce sont ces spectacles qui charment vos yeux, échauffent les sens, qui vous impriment une sorte d'ardeur funeste dont les suites vous sont assez connues ; ce sont ces

tableaux qui blessent la décence ; ce sont ces lectures licencieuses, ces conversations où tout vous porte au mal, où tout exhale les rebellions de la nature, où rien ne vous encourage à pratiquer la vertu, où même vous êtes toujours au moins tenté de rougir de la piété et des devoirs qu'elle vous impose ; ce sont ces familiarités et ces privautés qui tous les jours, ou au moins souvent, réveillent tellement le feu de vos passions, qu'elles finissent toujours par quelque faute énorme. » On vous a dit tout cela : renoncez à toutes les occasions du péché, sans quoi il n'y a point de contrition véritable dans votre cœur. Eh ! que nous répondez-vous toujours ? qu'il n'est pas nécessaire de faire ces sacrifices, que vous serez plus sur vos gardes, que vous veillerez plus sur vous-mêmes, qu'il vous est impossible de changer les habitudes de votre vie, mais que vous aurez soin de ne pas souffrir qu'elles vous entraînent aux mêmes désordres où vous avez été entraîné jusque-là. Voulez-vous savoir à qui vous ressemblez ? laissez-moi vous parler simplement et familièrement : à un malade dont vous aurez bientôt vous-

mêmes jugé et condamné la déraison. La fièvre le brûle; il vous déclare, il vous jure qu'il veut absolument guérir, et que rien ne lui cause une affliction plus profonde ni une plus vive douleur que la durée de cette maladie et les souffrances qu'il éprouve. « Eh bien ! lui direz-vous, le médecin vous défend tels mets, tel breuvage; c'est là la cause connue de votre mal. — Il est absolument impossible que je change mes goûts; que le médecin trouve le moyen de les concilier avec la santé que je désire avant tout. » Vous ressemblez à cet homme qui a encore un goût passionné pour une liqueur enivrante; il est honteux et affligé du désordre que ce breuvage produit dans sa raison et dans ses sens. « Eh bien ! lui direz-vous, laissez cette liqueur traîtresse. — Je suis désolé des effets qu'elle produit; je ferai tout ce que je pourrai, je ferai tout ce qu'on voudra pour empêcher qu'elle ne les produise; mais m'en priver, c'est au-dessus de mes forces. » Eh bien ! mes Frères, il y a aussi pour l'âme des liqueurs enivrantes, et dont l'effet est aussi sûr que celui du vin qui enivre le corps; choisissez donc: ou renon-

cez à ces objets qui tant de fois ont produit des effets semblables dans votre âme; ou bien cessez de nous dire que vous voulez vous convertir au Seigneur, car, dans le vrai, vous ne le voulez pas. Vous croyez n'aimer que ce qui vous a si souvent conduit au péché; mais c'est le péché même, sous ce voile et derrière ce rempart, qui est le véritable objet de votre amour. Vous l'aimez, puisque vous ne voulez pas rompre la chaîne qui vous y attache; vous l'aimez, puisque vous aimez tout ce qui vous y conduit et tout ce qui vous empêche de rompre avec lui.

Les pénitences médicinales sont indispensablement nécessaires; les expiatoires ne le sont pas moins. Il faut vous rappeler ce que je vous disais, que, dans le tribunal de la Pénitence, il n'y a pas de triomphe de la miséricorde sur la justice, mais conciliation de ces deux attributs; qu'il n'y a pas abolition, mais commutation de peines; de sorte qu'il est d'une nécessité absolue que le ministre impose quelques peines temporelles à la place des châtimens éternels qu'il remet au pécheur: s'il y manquait, le sacrement serait nul; si le pécheur, au mo-

ment où la sentence est prononcée sur lui, n'était pas résolu d'acquitter la satisfaction qu'on lui a imposée, l'absolution serait nulle, parce que la pénitence est une partie intégrante et nécessaire du sacrement, et sans laquelle le sacrement n'existe pas. D'après cela, mes Frères, vous seriez dans l'erreur si vous vous persuadiez que vous êtes véritablement réconciliés avec Dieu, lorsque vous n'avez pas l'intention et la résolution sincère d'accomplir la pénitence qui vous a été imposée. Je vous ai fait sentir, je le crois du moins, combien elle est légère. Vous êtes étonnés vous-mêmes de ce que, les peines immenses de l'éternité, les feux de l'enfer étant d'un côté dans la balance, on ne met de l'autre côté que quelques prières, quelques aumônes, quelques jeûnes. Sachez donc reconnaître ce bienfait de la miséricorde divine; et acceptez, non avec répugnance, mais avec action de grâces, cet échange si avantageux pour vous, et qui vous est une si grande preuve de l'indulgence de votre Dieu.

Mais faites plus, embrassez aussi les œuvres satisfaites que l'Eglise impose à tous

ses enfans : car ce que nous prescrivons dans le Tribunal sacré ne suffit pas ; nous supposons que vous suppléerez à la faiblesse des œuvres satisfaites que nous vous y imposons, que vous y suppléerez par votre fidélité à pratiquer les pénitences de l'Eglise. Mais si vous les violez, ces satisfaites ne vous sont d'aucun mérite devant Dieu ; et ce n'est pas en vivant dans la désobéissance habituelle à l'égard de l'Epouse de Jésus-Christ, votre mère et celle de tous les chrétiens qui se sauvent, ce n'est pas en méprisant ses lois que vous pouvez être purifiés par l'absolution que nous vous donnons. Vous devez encore conclure de là que ses rigueurs, contre lesquelles vous réclamez quelquefois, et tout ce que la vie chrétienne a d'assujettissant, doit vous être cher en votre qualité de chrétiens : car tout cela est le complément de votre pénitence. Cette mort même, cette grande peine imposée au genre humain, cette séparation du corps et de l'âme, cette sévérité effrayante exercée contre le corps même lorsqu'il est livré en proie aux vers et à la pourriture, tout cela doit vous consoler ; puisque c'est par-là que vous satisfaites à la justice de

Dieu, que vous vous acquittez d'une dette immense qu'il faudrait payer éternellement dans l'enfer sans l'acquitter jamais. Vous devez donc aimer, chérir ces maximes sévères de l'Évangile qui, en vous forçant de porter votre croix ici-bas, vous font entrer dans la route qui conduit à la seule vraie félicité, hors de laquelle on court par une voie large et spacieuse à son éternelle perte.

Pour moi, ô mon Dieu! j'embrasserai cette croix, je me jetterai à ses pieds, je la baiserais avec amour, je l'arroserai de mes larmes; et je vous rendrai mille et mille actions de grâces de ce que vous daignez nous punir ici-bas, là où vous punissez vos enfans et ceux que vous destinez à un éternel bonheur, au lieu de nous punir, comme nous l'avons mérité, dans le lieu de vos vengeances, où vous poursuivez à jamais les victimes de votre colère.

Oh! mes Frères, avec quelle consolation je viens de vous développer les merveilles de la divine miséricorde, dont nous ne sentirons et ne comprendrons jamais assez les ineffables bienfaits! Ah! élevons main-

tenant nos esprits et nos cœurs vers ce Dieu qui nous traite avec tant de bonté; et, nous rappelant le saint prophète David, qui lui-même avait péché, qui lui-même avait passé une année entière sans gémir sur son iniquité, qui l'avait confessée enfin au prophète Nathan, et qui, dans un de ses cantiques, nous fait connaître toutes les consolations qu'il avait retirées de son aveu, entrons dans ses sentimens et disons avec lui au Seigneur: O mon Dieu! heureux et mille fois heureux ceux qui traversent les routes périlleuses de la vie, sans se souiller de la fange et de la poussière au travers de laquelle ils dirigent leurs pas: *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini* (1)! Mais après eux, Seigneur, heureux encore, heureux ceux qui, ayant eu le malheur de pécher, ont obtenu rémission de leurs crimes: *Beati quorum remissæ sunt iniquitates* (2)! Heureux ceux dont vous avez couvert les péchés du manteau de votre miséricorde: *Et quorum tecta sunt peccata* (3)! Pour moi, j'ai eu le malheur de garder un funeste si-

(1) Psal. cxviii, 1. — (2) Psal. xxxi, 1. — (3) Ibid.

lence : *Quoniam tacui* (1). Je n'ai pas imité celui qui par un aveu entier et sincère a mérité que vous ne lui imputiez point ses égaremens : *Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum* (2). J'ai eu le malheur de renfermer mon triste secret dans mon sein ; en conséquence, mes péchés sont demeurés en moi, ils ont rempli mes entrailles et mes os de corruption et de pourriture : *Inveteraverunt ossa mea* (3)... ; *putruerunt et corrupte sunt cicatrices meae, à facie insipientiae meae* (4). Tandis que ma langue était enchaînée par une fausse honte, ma conscience importune poussait des cris et des mugissemens qui ne me laissaient aucun repos ni jour ni nuit : *Inveteraverunt ossa mea, dum clamarem totâ die* (5). Je sentais toujours le poids de votre main terrible qui s'appesantissait sur moi : *Quoniam die ac nocte gravata est super me manus tua* (6). Il m'était impossible de goûter le sommeil, je me roulais sur moi-même pour chercher une position où ma souffrance me fût supportable : *Conversus sum in verumnâ meâ* (7) ; et, dans mes

(1) Psal. xxxi, 3. — (2) Ibid. 2. — (3) Ibid. 3. — (4) Ps. xxxvii, 6. — (5) Ps. xxxi, 3. — (6) Ibid. 4. — (7) Ibid.

nouvemens convulsifs, je ne faisais qu'enfoncer davantage le trait mortel dont j'étais percé : *Dum configitur spina* (1). Enfin, ô mon Dieu ! enfin je me suis résolu à confesser mon iniquité, qui fait toute ma honte ; je ne cacherai plus dans mes entrailles ce serpent qui me dévore : *Delictum meum cognitum tibi feci, et injustitiam meam non abscondi* (2). Ah ! me suis-je écrié, je ne resterai plus dans ma faute, je me ferai connaître tel que je suis ; je l'ai dit, je l'ai juré : *Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino* (3). A l'instant où j'ai pris cette résolution salutaire, où j'ai prononcé cet heureux *peccavi*, vous m'avez remis mon iniquité et vous m'avez rendu vos bonnes grâces : *Et tu remisisti impietatem peccati mei* (4). O Dieu de clémence et de miséricorde ! je n'ai point de paroles pour reconnaître un tel bienfait. Que tous ces esprits bienheureux qui vous environnent vous bénissent pour moi : *Pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno* (5).

Achevons, mes Frères, remercions notre

(1) Psal. xxxi, 4. — (2) Ibid. 5. — (3) Ibid. — (4) Ibid. — (5) Ibid. 6.

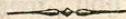
Dieu, et publions à jamais ses louanges. Recevons de sa propre main les bénédictions qu'il répand de son autel lorsque vous êtes ici rassemblés à ses pieds; et, au milieu des terreurs qui nous environnent, soyons occupés de la pensée des miséricordes divines. Que nos cœurs se tournent tout entiers vers Dieu; et que, purifiant nos âmes dans le sacrement salutaire dont je viens de vous décrire les effets, nous nous réjouissons, nous tressaillions de joie dans le Seigneur; et que nous attendions tout ce qui pourrait arriver, la mort même, comme le commencement du bonheur infini. C'est là ce qui rend sur la terre la confiance des saints inébranlable, et qui leur fait trouver dans tous les malheurs de la vie un gage assuré de l'éternité bienheureuse, etc.



PREMIER SERMON

SUR

LA SAINTE EUCHARISTIE.



*Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.*  
Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. (Joan. XIII, 1.)

IL semblerait, au premier coup d'œil, que ces paroles signifient seulement que Jésus conserva jusqu'au terme de sa vie toute sa tendresse pour ses disciples, qu'il laissait après lui sur la terre; mais, si nous y faisons une sérieuse attention, il nous sera facile de comprendre qu'elles ont un sens bien plus élevé et bien plus étendu. Elles veulent dire que ce divin Sauveur aima les siens jusqu'à l'excès; qu'il les aima d'un amour qui ne connaît aucune borne, ni pour